



TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET « DEPLOIEMENT DES POLITIQUES MIGRATOIRES AU NIVEAU DE LA REGION DE L'ORIENTAL »

1. CADRE DE L'APPEL A CANDIDATURE

INTITULE ET PARTENAIRES DU PROJET : « Déploiement des Politiques Migratoires au niveau Régional » DEPOMI, mis en œuvre par Enabel-Agence belge de développement, en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE – département des MRE, Conseils de régions (Souss Massa, Béni Mellal-Khénifra et Oriental) et Les Wilayas (Souss Massa, Béni Mellal-Khénifra et Oriental).

BAILLEURS DE FONDS : Union européenne.

INTITULE DE L'ACTION : DEPOMI (DEPLOIEMENT DES POLITIQUES MIGRATOIRES AU NIVEAU DE LA REGION DE L'ORIENTAL) MOR180601T/AP/001/CSub/002

DEMANDEUR : CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'agriculture) - ONLUS

CODEMANDEURS : ASSOCIATION Thissaghna pour la Culture et le Développement "ASTICUDE" et ProgettoMondo MLAL – PMM

2. INTRODUCTION GENERALE

MISSION, OBJECTIF DU COMMANDITAIRES CEFA

CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture) est une organisation non gouvernementale italienne née à Bologne en 1972. Le CEFA a commencé ses activités en Europe par des actions de formation au niveau agricole et actions de sensibilisation et d'éducation au développement pour ensuite s'engager dans des projets de développement et formation au profit des pays en voie de développement. Les initiatives menées lors de son expérience ont toujours combiné l'attention aux exigences économiques avec la volonté d'appuyer le capital humain présent dans un territoire, ceci dans le but d'atteindre un développement intégré qui envisage la dimension sociale comme aspect fondamental à soutenir. Dans les 10 dernières années le champ d'action du CEFA s'est élargi à des actions visant le renforcement associatif, la promotion de l'intégration de l'approche genre et la lutte aux violences à l'égard des femmes, l'accompagnement au retour volontaire et les questions migratoires, la réintégration sociale des personnes en situation d'handicap, le plaidoyer et le monitoring des politiques publiques. Le CEFA a commencé ses activités au Maroc en 1998 et il est présent actuellement en 11 pays : en Italie, au Kenya, au Maroc, en Somalie, en Ethiopie, en Mozambique, en Tanzanie, en Tunisie, en Libye, en Equateur et au Guatemala.

3. PRESENTATION DU PROJET DEPOMI ORIENTAL

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La politique migratoire du Maroc s'est développée depuis 2013 pour devenir une politique complexe et globale avec deux stratégies distinctes, mais en même temps complémentaires, à savoir la SNMRE (Stratégie Nationale en faveur des Marocains Résidant à l'Étranger) et la SNIA (Stratégie Nationale de



l'Immigration et de l'Asile). En effet, le Maroc s'est transformé progressivement d'un pays d'émigration pour devenir depuis une vingtaine d'années un pays de transit et aussi d'installation d'une population étrangère de plus en plus importante. Par ailleurs, depuis l'adoption de la Constitution de 2011, la régionalisation avancée est présentée comme un instrument de gouvernance territoriale incontournable.

Dans cette optique, la régionalisation des deux stratégies est devenue prioritaire dans l'agenda public, visant à mettre en place un cadre participatif et inclusif dans chaque territoire avec une implication des collectivités territoriales et des services déconcentrés afin de produire une politique régionale adaptée aux réalités migratoires du territoire.

L'action « Déploiement des politiques migratoires au niveau de la Région de l'Oriental –DEPOMI-Oriental », portée par l'ONG CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'agriculture) ONLUS le demandeur, et ses partenaires notamment l'association ASTICUDE et l'ONG ProgettoMondo MLAL (PMM), s'inscrit dans le cadre du projet « Déploiement des politiques migratoires au niveau régional – DEPOMI » mis en œuvre par Enabel (Agence belge de développement) en partenariat avec le Ministère Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'Étranger, Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger, et les autorités locales.

L'objectif spécifique de l'action DEPOMI-Oriental est de contribuer au renforcement de la gouvernance et à la mise en œuvre des politiques migratoires, au niveau de la Région de l'Oriental, afin de contribuer à une migration sûre, ordonnée, régulière et sans risque, au départ, à destination et au sein de la région suivant une approche fondée sur les droits humains.

B. DESCRIPTIF DE L'ACTION A EVALUER

LIEU ET DUREE DE L'ACTION : Région de l'Oriental, du 4 Janvier 2021 au 4 Janvier 2023.

OBJECTIF GLOBAL : Appuyer le conseil régional de l'Oriental pour intégrer la dimension migratoire au niveau régional et mener des initiatives d'orientation et d'accompagnement de la population migrante au niveau provincial et communal.

OBJECTIF SPECIFIQUE : Renforcer la gouvernance et la mise en œuvre des politiques migratoires au niveau de la Région de l'Oriental

ZONES D'INTERVENTION : Région de l'oriental (principalement provinces d'Oujda et Nador)

BUDGET GLOBAL DE L'ACTION : 520 000 €

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

R1 - Le ministère en charge de la migration coordonne et capitalise les interventions en coopération avec la région de l'Oriental ;

R2 - La Gouvernance et la planification stratégique de la migration sont mises en œuvre au niveau régional ;

R3 - La protection et la promotion des droits des personnes migrantes sont favorisées à travers une intégration progressive au niveau économique et social ;

R4 - Les MRE sont mobilisés pour contribuer au développement territorial de la région ;

R5 - La migration régulière et la mobilité sont favorisées au niveau régional.

PRINCIPALES ACTIVITES :

Volet 1. : Renforcement de capacités des acteurs de la région de l'Oriental

➤ A1.1 : Renforcement des capacités de la Maison des Marocains du monde de Nador ;

➤ A1.2 : Renforcement des capacités des acteurs locaux sur les politiques migratoires et leur intégration dans la planification stratégique.

Volet 2 : Mise en œuvre au niveau régional de la gouvernance et de la planification stratégique de la migration

➤ A2.1 : Diagnostic pour l'évaluation des besoins et services pour la population migrante au niveau régional ;

➤ A2.2 Appui à la mobilisation et l'utilisation des financements disponibles.

Volet 3 : Promotion de l'accès aux services pour les personnes migrantes

➤ A3.1 : Campagne de sensibilisation des acteurs de la santé et de l'éducation sur l'accès des ressortissant(e)s des pays tiers aux services ;

➤ A3.2 : Accompagnement des ressortissants des pays tiers dans l'accès aux droits et aux services de base.

Volet 4 : Contribution des MRE au développement territorial de la région

➤ A4.1 : Renforcement des outils de marketing territorial et réalisation de séances de sensibilisations des investisseurs potentiels dans les pays de résidence ;

➤ A4.2 : Ciblage et accompagnement des MRE investisseurs potentiels.

Volet 5 : Opportunité de mobilité et de migration régulière

➤ A5.1 : Cartographie des opportunités de mobilité et de migration régulière offertes par les pays de l'UE ;

➤ A5.2 : Réalisation d'ateliers d'information pour les jeunes marocain(e)s sur les opportunités de mobilité ;

➤ A5.3 : Accompagnement aux opportunités de mobilité et de migration régulière ;

➤ A5.4 : Sensibilisation des jeunes sur les risques de la migration irrégulière.

GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES FINAUX

- 20 personnes parmi les représentant(e)s de la Maison des MRE et des Migrants de Nador, et d'autres cadres /fonctionnaires régionaux participants aux formations et aux ateliers sur le registre de suivi des cas et le registre de suivi des projets ;
- 6 personnes membres du Conseil Régional de l'Oriental, élus et cadres des collectivités territoriales participants aux visites d'étude ainsi que 10 homologues italiens et tunisiens ;
- Au moins 40 représentants des structures publiques, associatives et privées qui délivrent les services aux MRE et migrants ;
- 20 acteurs issus de la société civile actifs au niveau local et régional dans le volet migratoire, dont au moins 5 accompagnés dans l'identification et la formulation de projets ;
- 200 opérateurs des services de base et de proximité (personnel d'accueil, médecins, infirmiers, enseignants) ;
- Au moins 200 ressortissant(e)s des pays tiers résidant dans la région de l'Oriental ;
- Au moins 50 marocain(e)s investisseurs résidant à l'étranger (MRE) participant aux ateliers ;
- Au moins 5 associations de MRE et de la diaspora ;
- 5 personnes participant aux activités dans le pays de résidence représentant du CRI, de la CGEM, de la Chambre de Commerce, etc. ;

- 1000 citoyens marocains candidats à la mobilité vers les pays de l'UE ;
- 1500 jeunes informés sur les risques et les dangers de la migration irrégulière ;
- Au moins 10 entre établissements scolaires et centres socio-éducatifs de la région de l'Oriental

4. CADRAGE DE L'ÉVALUATION

A. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation externe est motivée par l'engagement contractuel d'examiner le degré d'atteinte des objectifs par rapport aux résultats attendus, par l'importance d'analyser les effets/impacts directs et indirects ainsi que la pérennité et les perspectives des actions et par le désir de tirer des enseignements et d'énoncer des recommandations pour alimenter la dynamique enclenchée avec les diverses parties prenantes du projet. Les résultats ainsi que le rapport d'évaluation externe seront partagés avec l'ensemble des partenaires et des acteurs impliqués.

B. DELIMITATION DE L'ACTION A EVALUER

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document projet. Elle vise à réaliser un bilan des activités conduites au regard des objectifs et résultats attendus tout en mettant l'accent sur les processus et méthodologies mis en place. Il s'agira aussi de dégager les éléments d'apprentissage à considérer pour des initiatives similaires futures. Les recommandations devront prendre en compte les pistes d'actions futures à explorer au profit des acteurs et de la zone du projet.

Il s'agit donc de :

Volet 1 : Apprécier qualitativement et quantitativement la mise en oeuvre des activités au regard des objectifs globaux, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet et évaluer l'adéquation des moyens mise en oeuvre.

Volet 2 : évaluer les synergies et le partage d'expériences avec les associations actives dans le domaine d'appui à l'effectivité d'accès des personnes migrantes aux services de base

Volet 3 : Évaluer la démarche communautaire menée avec les personnes migrantes en vue de les informer, sensibiliser et mobiliser sur l'offre de services des institutions

Volet 4 : Mesurer les acquis en termes de renforcement des capacités des acteurs impliqués (associations, personnel des services déconcentrés qui offrent les services aux personnes migrants).

Volet 5 : Mesurer la dimension sociale, représentée par le renforcement de la protection des droits de migrants, toute catégorie confondue, et par la transmission aux jeunes des valeurs de citoyenneté, respect et vivre ensemble.

Volet 6 : Evaluer l'information et l'accompagnement de la jeunesse marocaine vers la réalisation de projets de migration et dans la promotion des opportunités d'investissements pour les MRE, qui peuvent contribuer au développement de leur région d'origine

Le/la consultant-e devra conduire l'analyse évaluative en deux temps.

- Etablir un récit détaillé et analytique du projet évalué
- Evaluer la performance du projet au regard de six critères d'évaluation: pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité.

C. Méthodologie

Une commission de l'évaluation finale sera mise en place comprenant la représentante pays du demandeur chef de file - CEFA, le Coordinateur général du consortium du projet DEPOMI, les deux chargées provinciales du projet. La commission se réunira lors de la réunion de cadrage puis dès que nécessaire, notamment pour la validation des livrables.

Dans le cadre de cet appel d'offre, une méthodologie précise devra être proposée par les consultant-e-s, dans laquelle les points suivants devront être pris en considération et respectés :

- **Une revue documentaire** : une analyse bibliographique de l'existant au Maroc sur les thématiques du projet et une étude des documents du projet.
- **Visites terrains** : au minimum 1 mission à Oujda pour la réunion de cadrage, et des missions dans la région de l'Oriental pour consultations et entretiens avec les parties prenantes :
 - o Un échantillonnage des acteurs à rencontrer. La rencontre de l'ensemble des acteurs du projet n'est ni souhaitable, ni réalisable dans les temps impartis. Cet échantillonnage devra être représentatif en termes de genre.
 - o La nécessité d'une forte dimension participative, notamment en impliquant et en prévoyant des entretiens avec les partenaires du projet. Le consultant-e sera libre de proposer les méthodes qui leur semblent adaptées.

5. PRODUCTIONS ATTENDUES

- **Rapport d'orientation méthodologique** pour préciser la démarche, les outils et le planning de mise en oeuvre
- **Débriefing** après les différentes rencontres pour discuter des résultats et des recommandations
- **Présentation du sommaire et de la structure** du livrable
- **Rapport provisoire** avec une restitution à la Commission de l'évaluation finale.
- **Rapport final** comprenant **3 livrables**
 - o une synthèse de l'évaluation (maximum 10 pages) ,
 - o une évaluation détaillée du projet "DEPOMI-Oriental" (maximum 40 pages)
 - o une présentation power point de l'évaluation pour mener la restitution aux acteurs.

6. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT-E

- Compétences et expériences significatives en évaluation de projets internationaux au Maroc ou à défaut en zone méditerranée.
- Expertise dans la thématique de "migrations et développement".
- Bonne connaissance des acteurs étatiques et non étatiques de la région de l'Orientale.
- La maîtrise de ***l'Arabe et du Français (écrit et oral) est obligatoire.***

7. COMMENT POSTULER

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à présenter, **avant le 26 Décembre 2022** une offre technique et une offre financière comprenant :

1. Offre technique

- Note méthodologique détaillée
- CV et références



- Plan de travail et calendrier
- Conditions de paiement
- Coordonnées bancaires

2. Offre financière

- Il est demandé au/ à la consultant-e de faire une proposition budgétaire détaillée TTC (si applicable, incluant TVA), en tenant compte de ces éléments et en intégrant la répartition proposée du nombre de jours travaillés aux différentes phases de l'évaluation, en lien avec la méthodologie proposée.

Les candidat(e)s intéressé(e)s feront parvenir leur dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : cefa.recrutement1@gmail.com

Date limite de soumission : 26 décembre 2022

Tout dossier incomplet ou présenté au-delà de la date limite de soumission sera rejeté